

Décembre 2006 - N° 20

2004, une année de stabilité pour l'exploitation forestière, poursuite du repli pour les sciages

(enquêtes annuelles de branche "exploitation forestière" et "scierie" 2004 réalisées en 2005)

En un an, le secteur perd 6 % de ses entreprises et 20 % de ses emplois. L'exploitation forestière se maintient avec 582 500 m³ récoltés. Les volumes en bois d'industrie et en bois d'œuvre baissent respectivement de 3 et 10 % en un an alors que les volumes de feu augmentent de 18 %.

Les scieries enregistrent une baisse d'activité de 14 % avec 63 300 m³ sciés et de 20 % avec 24 900 tonnes de produits connexes.

En 2005, 26 dossiers de demande ont donné lieu à l'octroi d'une aide. Le montant global s'élève à 1 million d'euros pour 4 millions d'investissement.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous-exploitation de la forêt

Paca est une région fortement boisée puisque la forêt couvre 42 % du territoire contre 27 % en France. La surface de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur représente presque 9 % de la forêt française mais le prélèvement régional n'atteint que 1,7 % de la récolte nationale.

Le rendement est faible ramené à l'hectare pour deux raisons, un accroissement naturel réduit par les conditions climatiques et des coûts élevés d'exploitation dus entre autres au relief et au morcellement des propriétés.

Un tiers des régions participent à 8 % de la récolte nationale (dont Paca), un second tiers à 30 % et pour le tiers le plus productif 62 % des volumes. En tête des régions, l'Aquitaine dont le prélèvement représente 24 % du volume national.

En dix ans, un recul notable du nombre d'exploitations forestières et scieries

En 2004, 176 entreprises relèvent de ce secteur d'activité dans la région. 127 n'exercent que l'activité d'exploitation forestière, 22 l'activité de scierie et 27 les deux activités. La région dispose donc de 154 exploitations forestières et de 49 scieries. En un an, leur nombre baisse de 6 %.

En dix ans, 44% des entreprises ont disparu (proche de 6 % l'an). L'exploitation forestière perd 46 % de ses unités et une scierie sur trois a cessé son activité.

Ces entreprises génèrent presque 1400 emplois, 8 sur 10 sont des emplois de salariés permanents. Le reste se partage

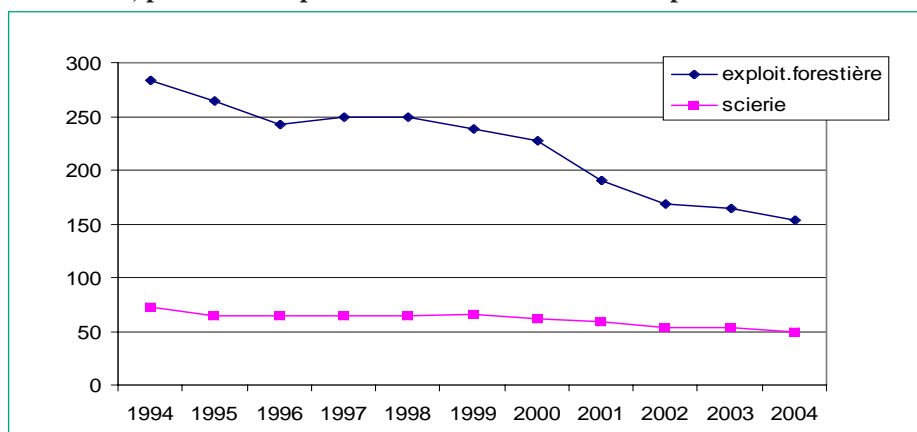
entre emplois non salariés et emplois saisonniers.

En une année, l'emploi diminue globalement de 20 %, 28 % pour les salariés permanents, 13 % pour l'emploi non salarié et seul l'emploi saisonnier progresse de 5 % en 2004.

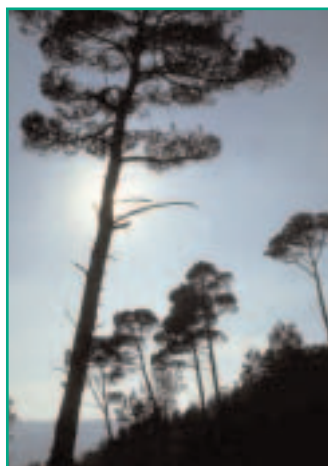
La sylviculture concentre globalement 8 emplois sur 10 et un sur deux dans les emplois salariés permanents.

En dix ans, l'emploi baisse de 8 %, (moins de 1 % l'an). Le nombre d'emplois permanents diminue de 11 % pour les salariés et de 9 % pour les non salariés.

En dix ans, près d'une exploitation forestière sur deux disparaît



Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2004



L'exploitation forestière au même niveau depuis l'année 2000

En 2004, alors que la récolte nationale progresse de 2,5 %, en Provence-Alpes-Côte d'Azur l'exploitation forestière stagne avec 582 500 m³ récoltés contre 581 900 en 2003.

L'activité est menée sur le territoire régional par 167 entreprises. Les 154 entreprises régionales réalisent 87 % des prélèvements. Le reste des volumes provient principalement de l'activité d'entreprises de Midi-Pyrénées pour 10 %, de Rhône-Alpes, de Languedoc-Roussillon et de l'étranger pour d'infimes quantités. Tous les départements voient leur récolte baisser sauf le Vaucluse qui enregistre

près de 30 % de volume en plus. Les prélèvements proviennent pour 60 % des départements alpins, dont 40 % pour les seules Alpes-de-Haute-Provence.

Les 582 500 m³ se répartissent ainsi :

- **bois d'industrie 299 500 m³**, enregistre une baisse de 3 % mais représente plus de la moitié des volumes récoltés. Il s'agit pour 90 % de conifères destinés à la trituration.

- **bois d'œuvre (grumes) 131 200 m³**, enregistre une baisse plus forte (10 %) et représente un peu moins du quart des volumes récoltés. Il s'agit principalement de conifères (96 %) provenant des trois

départements alpins. Le sapin et l'épicéa représentent près de la moitié de ce volume. Le faible volume de feuillus (4%) est issu de peupleraies du Vaucluse.

- **bois de feu, avec 151 800 m³** est en hausse de 18 % et représente un peu plus du quart des volumes. Le Var concentre 40% des volumes récoltés.

Source d'énergie renouvelable, le bois de feu attire de plus en plus les consommateurs, il est commercialisé dans sa presque totalité en bûches (94 %), les plaquettes ne représentent que 6 % mais leur production ne cesse de progresser (46 % en un an).

L'exploitation forestière en 2004 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Alpes-de-Hte -Provence		Hautes-Alpes		Alpes-Maritimes		Bouches-du-Rhône		Var		Vaucluse		PACA	
	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.	m ³	ent.
Peuplier	221		0		0		0		0		4 864		5 085	
Autres feuillus	186		183		5		0		35		0		409	
Total grumes de feuillus	407		183		5		0		35		4 864		5 494	
Sapin et épicéa	16 711		13 187		27 883		0		0		0		57 781	
Mélèze	6 646		15 823		5 224		0		0		0		27 693	
Pin sylvestre	14 685		2 406		3 685		0		0		0		20 776	
Autres conifères	12 193		5 498		0		0		440		1 299		19 430	
Total grumes de conifères	50 235		36 914		36 792		0		440		1 299		125 680	
TOTAL GRUMES	50 642	17	37 097	21	36 797	12	0	0	475	3	6 163	6	131 174	59
dont : exportation	14 180		9 066		3 362		0		0		0		26 608	
certifié	7 484		10 165		5 000		0		0		0		22 649	
part du dépt.	38,6%		28,3%		28%		0%		0,4%		4,7%		100%	
Total trituration feuillus	25		0		0		10 789		508		21 691		33 013	
Total trituration conifères	129 281		17 138		7 231		33 007		49 408		29 115		265 180	
Total trituration	129 306		17 138		7 231		43 796		49 916		50 806		298 193	
Autres bois d'industrie	1 097		260		0		0		0		33		1 390	
TOTAL BOIS D'INDUSTRIE	130 403	23	17 398	14	7 231	7	43 796	8	49 916	11	50 839	9	299 583	72
dont : exportation	100		500		0		0		0		0		600	
certifié	48 908		4 285		0		0		0		5 020		58 213	
part du dépt.	43,5%		5,8%		2,4%		14,6%		16,7%		17%		100%	
BOIS ENERGIE	51 094	40	6 019	17	2 665	10	8 441	16	61 430	58	22 123	18	151 772	159
dont : exportation	2 799		200		0		0		0		0		2 999	
certifié	3 820		300		0		0		0		0		4 120	
part du dépt.	33,6%		4,0%		1,7%		5,6%		40,5%		14,6%		100%	
TOTAL EXPLOITATION	232 139	44	60 514	21	46 693	14	52 237	18	111 821	59	79 125	22	582 529	167*
dont : exportation	17 079		9 766		3 362		0		0		0		30 207	
certifié	60 212		14 750		5 000		0		0		5 020		84 982	
part du dépt.	40%		10%		8%		9%		19%		14%		100%	

* le nombre d'entreprises sur la région est inférieur à la somme des entreprises par département ; une même entreprise peut avoir son activité sur plusieurs départements.

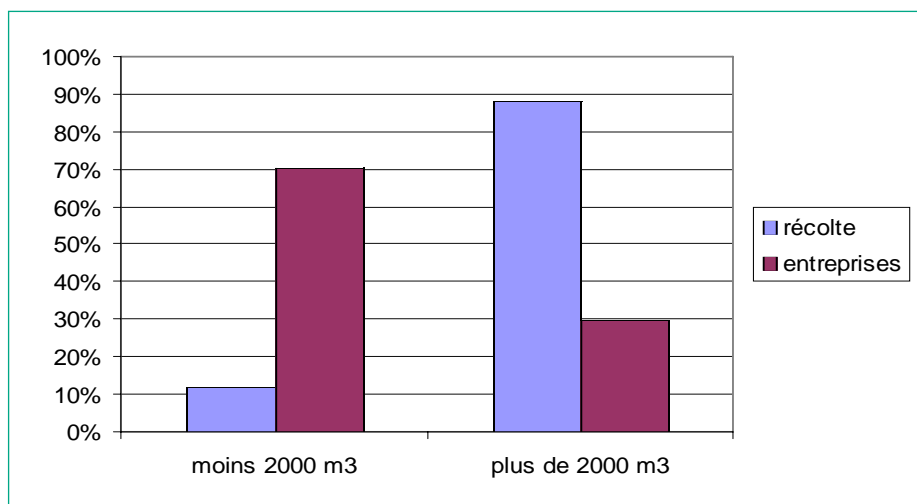
Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2004

Les entreprises régionales récoltent moins hors de leur territoire en 2004

Les 154 entreprises régionales ont récolté 526 900 m³ en 2004 contre 723 000 en 2003 soit une baisse des volumes récoltés de 27 %. L'activité hors PACA a fortement baissé et ne représente plus que 4% contre 29% en 2003. Elle se réalise sur le Languedoc-Roussillon, Centre, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées.

Cette diminution résulte principalement du transfert de siège social d'une des plus importantes entreprises de Paca vers Midi-Pyrénées (dans ce volet de l'enquête les volumes récoltés sont comptabilisés dans la région du siège de l'entreprise).

Un tiers des entreprises d'exploitation forestière fournissent près de 90 % de la récolte



Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2004

L'emploi dans les exploitations forestières et les scieries en 2004

	Alpes-de-Hte Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches-du- Rhône	Var	Vaucluse	Région PACA 2004
Non salariés	27	29	15	12	35	14	132
Total salariés :	203	103	309	199	186	115	1 115
Sylviculture	38	9	212	138	89	63	549
Exploitations forestières	107	19	10	41	56	29	262
Sciage, rabot., ponç...	23	41	50	0	7	2	123
Autres activités*	35	34	37	20	34	21	181
Saisonniers en ETP**	18	57	5	12	14	4	110

*hors production : gérant, administration, commerciaux, transport

**ETP : équivalent temps plein soit 1607 heures par an par personne

Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2004

Bilan des aides en 2005

Ce bilan présente les aides attribuées aux investissements matériels réalisés en PACA en 2005 par les entreprises d'exploitation forestière et les scieries.

Les aides sont attribuées aux entrepreneurs de travaux forestiers et aux exploitants forestiers et concernent les matériels d'exploitation forestière ainsi qu'aux scieries pour les investissements en amont de la ligne de sciage (parc à grumes) et la première transformation.

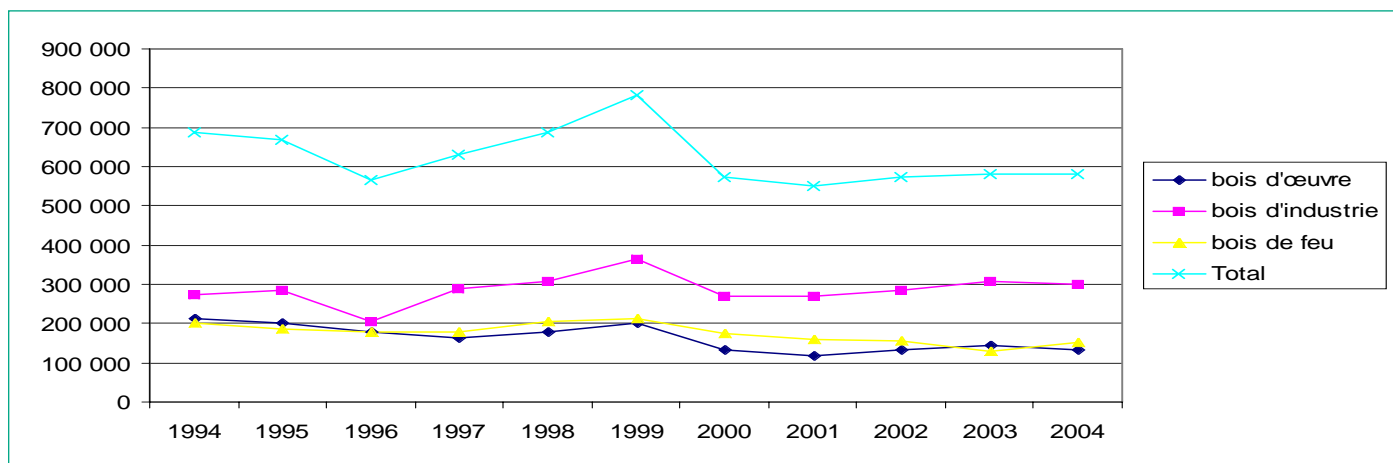
26 dossiers de demande ont donné lieu à l'octroi d'une aide en 2005, pour un investissement total de 3 966 000 €.

Le montant des aides s'élève à 1 092 056 € dont 23 % versé par l'Etat, 35 % par le Conseil Régional et 39 % sur les fonds européens (FEOGA)* dans le cadre des financements conjoints Europe-Etat et Europe-Conseil Régional et 3 % attribuées par les Conseils Généraux.

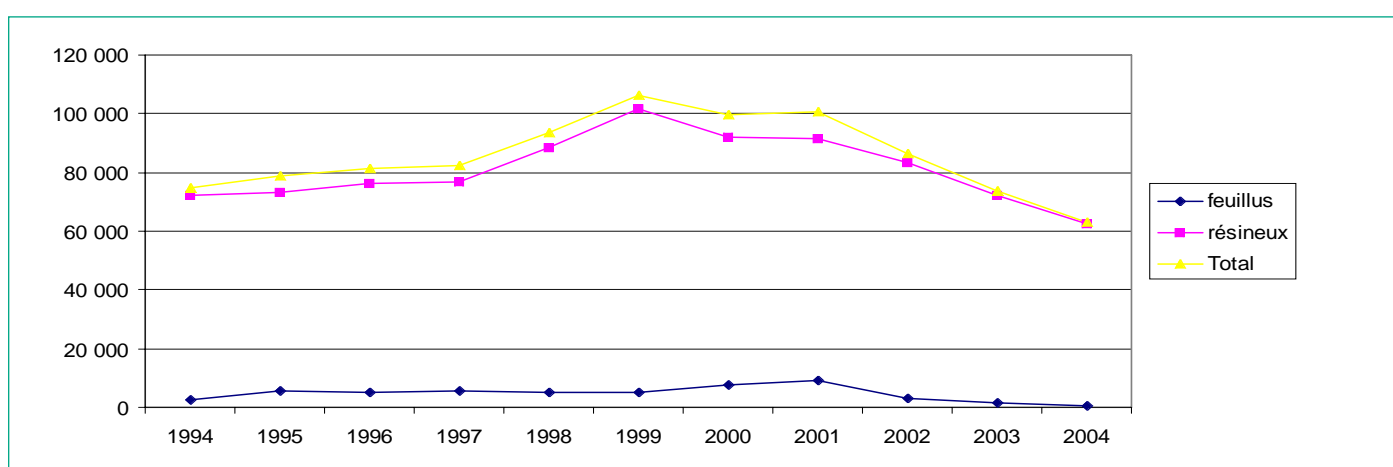
Les investissements ont permis l'acquisition de 3 machines de bûcheronnage, 5 porteurs forestiers, 3 débuseurs, 3 tracteurs forestiers, 4 grues forestières, 1 remorque trinquéballe ainsi que 2 gros broyeurs pour la production de plaquettes bois énergie, 2 machines de façonnage de bûches, une pelle pour parc à grumes et entre autres, l'acquisition d'une ligne de tronçonnage, d'une ligne de fraisage et d'une scie mobile.

* Fonds européen d'orientation et de garantie agricole

L'évolution de l'exploitation forestière en PACA de 1994 à 2004



L'évolution des sciages en PACA de 1994 à 2004



Les coefficients de conversion les plus communément utilisés

Essence trituration Feuillus tendres Sapin et épicéa Mélèze Autres conifères (pin d'Alep, etc)	1 m ³ sur écorce = 0,79 tonne brute 0,79 tonne brute 0,71 tonne brute 0,85 tonne brute	1 stère sur écorce = 0,50 tonne brute 0,53 tonne brute 0,59 tonne brute 0,51 tonne brute
Pour le bois énergie 1 m ³ rond 1 stère 1 m ³ plein 1 MAP	= 1,5 stère de bois rond = 0,67 m ³ rond = 3 m ³ apparents (MAP) de plaquettes forestières = 0,25 tonne brute de plaquettes forestières	= 0,75 tonne de plaquettes de feuillus = 0,50 tonne de plaquettes de feuillus
Pour grumes et sciages Sapin et épicéa Autres conifères Plaquettes pour trituration et chutes brutes de conifères Sciures	1 m ³ scié 1 m ³ scié 1 tonne 1 tonne	= 1,43 m ³ rond = 1,73 m ³ rond = 1,67 m ³ plein de plaquettes ou chutes brutes = 1,80 m ³ plein de sciure

La chute de la production de sciage se poursuit et l'activité se concentre encore

En 2004, les 49 scieries régionales produisent 63 300 m³. La chute de l'activité se poursuit et enregistre en une année une baisse de 14 %.

Les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes concentrent 80 % des volumes sciés. Ces deux départements regroupent 63 % des scieries régionales.

Le poids de la région sur la production nationale devient de plus en plus insignifiant 0,6 %.

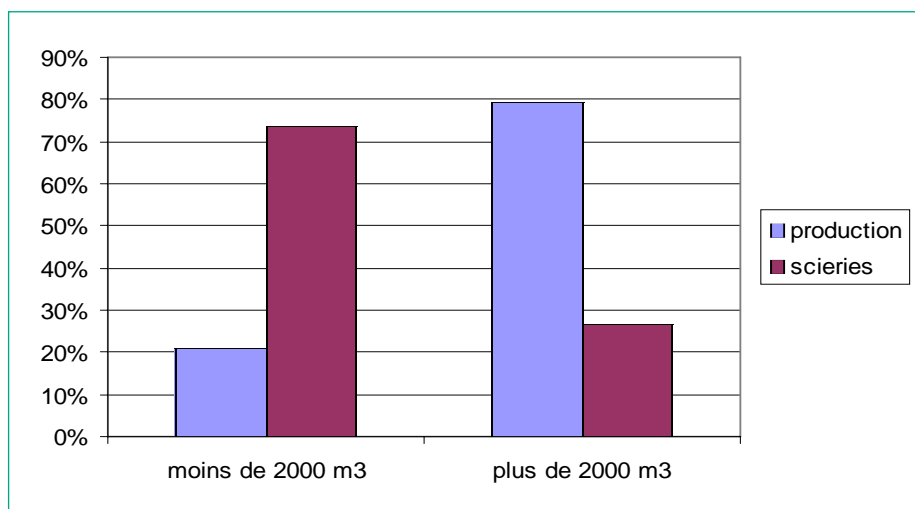
Les conifères restent l'essence prédominante des sciages pour 99 %.

Les sciages sont pour 60 % de qualité charpente, 37 % coffrage et palette et 3 % menuiserie.

Les volumes des produits connexes sont également à la baisse, 24 900 tonnes en 2004 et enregistrent une perte de 20 % en un an.

Les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes concentrent 83 % de cette production.

Un quart des scieries produit 80 % des volumes



Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2004

Plaquettes de bois



Les sciages en 2004 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

m ³	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Total feuillus	0	22	596	0	20	25	663
Sapin, épicéa choix OA OB et 1	0	811	553	0	0	0	1 364
Sapin, épicéa choix 2	1 000	10 384	14 512	320	420	51	26 687
Sapin, épicéa choix 3A 3B	0	1 920	9 139	20	2 060	920	14 059
Total sapin, épicéa	1 000	13 115	24 204	340	2 480	971	42 110
Mélèze	1 209	5 633	3 474	0	0	0	10 316
Pin sylvestre choix 2 et 3A	1 400	314	200	0	0	0	1 914
Pin sylvestre choix 3B	179	200	1 494	0	600	0	2 473
Total pin sylvestre	1 579	514	1 694	0	600	0	4 387
Autres conifères	493	1 020	1 283	320	2 385	285	5 786
Total conifères	4 281	20 282	30 655	660	5 465	1 256	62 599
Sciages tropicaux	0	0	120	0	0	0	120
TOTAL SCIAGES	4 281	20 304	31 371	660	5 485	1 281	63 382
<i>Part du dépt sur PACA (%)</i>	<i>7 %</i>	<i>32%</i>	<i>49%</i>	<i>1%</i>	<i>9%</i>	<i>2%</i>	<i>100%</i>
Nombre de scieries	8	19	12	2	5	3	49
Plaquettes conifères	0	2 195	5 422	0	150	0	7 767
Chutes conifères	1 500	3 840	1 975	0	900	0	8 215
Autres chutes, écorces et débris	310	3 273	4 042	0	1 325	0	8 950
<i>dont sciures</i>	<i>280</i>	<i>1 573</i>	<i>2 474</i>	<i>0</i>	<i>450</i>	<i>0</i>	<i>4 777</i>
Total produits connexes (tonnes)	1 810	9 308	11 439	0	2 375	0	24 932

Source : Agreste Enquêtes annuelles de branche 2004

Méthodologie

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantité physique pour les branches d'activité "exploitations forestières" et "sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois". Ces enquêtes sont placées sous la responsabilité du service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du Ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP).

Elles sont réalisées conjointement par les services régionaux de l'information statistique et économique et les services régionaux de la forêt et du bois des directions régionales de l'agriculture et de la forêt.

Depuis 2001, l'enquête sur les exploitations forestières est réalisée par sondage, l'enquête sur les scieries restant exhaustive. En 2005 sur les résultats 2004, 4568 exploitations forestières et 2431 scieries sont interrogées au niveau national et respectivement 151 et 61 pour la région Provence Alpes-Côte d'Azur. L'enquête annuelle de branche prend uniquement en compte les exploitations forestières et les scieries. Les données concernant l'emploi ne sont donc pas exhaustives. Les entreprises et les coopératives de travaux forestiers, les entreprises de sylviculture ne sont pas prises en compte.

Pour en savoir plus

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Chiffres et Données

- Récolte de bois et production de sciage en 2004 - n°141 - avril 2006
- Exploitations forestières et scieries - n°139 - février 2006
- Statistiques forestières 2002 - n°152 - oct 2003
- Structure de la propriété forestière privée en 1999 - n°144 - nov 2002

Agreste GraphAgri

- La forêt et les industries du bois 2006

Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur ETUDES

- Exploitation forestière et scierie en 2003 - n° 17 - sept 2005
- La propriété forestière privée en Provence-Alpes-Côte d'Azur - n°15 - mai 2005

Au sein de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, le Service Régional de la Forêt et du Bois anime et met en œuvre la politique de la forêt et du bois adaptée à la région.

A ce titre, il contribue à définir, coordonne et programme les actions suivantes :

- Elaboration et suivi des orientations régionales forestières relatives aux différentes fonctions de la forêt.
- Mise en œuvre des interventions publiques favorisant :
 - la valorisation du patrimoine forestier ; gestion durable ;
 - sa protection : défense des forêts contre l'incendie ;
 - son rôle protecteur : restauration des terrains en montagne.
- Animation de la politique de la filière bois : développement de l'exploitation forestière et des industries de transformation du bois, notamment des scieries.
- Appui aux organismes de développement forestier et aux interprofessions forêt-bois.
- Contrôle de l'application de la réglementation nationale sur les matériels forestiers de reproduction (graines et plants).
- Missions juridictionnelles relatives à l'application de la législation forestière.

Les bois certifiés ou PEFC France

L'autocertification ou la certification de la gestion durable des forêts concerne la gestion des forêts et les produits issus de ces forêts avec la mise en place d'un processus de traçabilité. Le système français de certification PEFC (Pan European Forest Certification Council) est créé en 1999. Il a pour principes :

- la concertation entre les acteurs : producteurs, transformateurs et utilisateurs, consommateurs
- la référence aux critères d'Helsinki (1993) et aux recommandations de Lisbonne (1998)
- la démarche volontaire des propriétaires forestiers et des entreprises
- la déclinaison au niveau régional, l'association PEFC PACA est ainsi créée en juillet 2001.

Au 31 décembre 2004, le bilan PACA est positif.

Les forêts PACA ont obtenu la certification PEFC fin 2003. 82 propriétaires représentant 160 000 ha adhèrent à PEFC PACA.

Parallèlement, la mise en place de la chaîne de contrôle dans les entreprises du bois se poursuit.

Quelques définitions

Grume : tronc d'arbre abattu et ébranché. Elle fournit du bois d'œuvre.

Bois d'œuvre : bois destiné au sciage, au tranchage, au déroulage ou à la fabrication de merisiers ou des bois sous rails.

Bois de trituration : bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie

Autres bois d'industrie (= autres que le bois de trituration) : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas, etc.

Bois-énergie (= bois de feu ou bois de chauffage) : bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

Plaquettes : éclats de bois obtenus par déchiquetage dans un broyeur. Les plaquettes "forestières" ou "plaquettes vertes" obtenues par déchiquetage en forêt, essentiellement utilisées pour la production d'énergie en chaufferies.

Produits connexes de scierie : le rendement du sciage étant en moyenne de 50% (supérieur à 60% en Paca), la moitié environ du volume entrant en scierie se retrouve sous forme de produits connexes. Ces produits revêtent une importance économique et écologique de plus en plus grande. Ils sont composés d'écorces, de sciures, copeaux de chutes... Ils sont utilisés en matière première dans les industries de trituration, fabrication de pâte à papier, panneaux de particules, panneaux de fibre et aussi écorces pour espaces verts, briquettes de chauffage et production d'énergie pour l'entreprise et le fonctionnement des séchoirs.

Directeur Régional : JM. Seillan
Directeur de la publication : F. Mulard
Rédaction : M. Sansoucy, G. Bernades
Composition : M. Sansoucy, J. Roudier
Impression : SUPERPLAN IMPREMIUM
Dépôt légal : décembre 2006
ISBN : 2-11-096006-X
Prix de vente : 2,5 euros



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
Château Marveyre
161, rue du Commandant Rolland
13272 MARSEILLE Cedex 08
Tél. : 04 91 16 79 69 - Fax : 04 91 76 18 31